

BREVES 2014 N°1

Association pour la sauvegarde des tétraonidés et de leurs habitats dans le massif vosgien- Groupe Tétrás Vosges
1 cour de l'Abbaye 68140 MUNSTER - Tél : 03.89.77.90.20 - Fax : 03.89.77.90.30
Courriel : info@groupe-tetras-vosges.org - janvier 2014-

En bref...

Programme LIFE+ « Des forêts pour le Grand Tétrás »

Le programme LIFE+ Des forêts pour le Grand Tétrás a officiellement pris fin le 31 décembre 2013 à minuit ! Les derniers rapports techniques et financiers seront envoyés à la Commission Européenne fin mars 2014.

Après 4 années de mise en œuvre grâce à tous les partenaires impliqués dans ce projet, voici quelques chiffres clé (il ne s'agit pas d'une liste exhaustive) pour illustrer les principaux résultats :

- 803,47 ha d'îlots de vieillissement en forêt communale.

Cette surface totale inclus les îlots financés dans le cadre du LIFE et ceux mis en place en faveur du Grand Tétrás via les fonds Natura 2000. Au total, ce sont 28 communes de Lorraine et d'Alsace qui se sont engagées en faveur de la préservation des vieilles forêts vosgiennes. 7 communes ont cependant refusé nos propositions d'îlots de vieillissement et 1 a souhaité reporter sa décision.

- 654 échantillons collectés sur deux ans pour l'étude génétique.

Un grand merci à tous les « échantillonneurs » sans qui cette étude n'aurait pu voir le jour. Les fonds Natura 2000 permettent de prolonger cette étude en dehors du LIFE afin d'obtenir encore plus de données pour renforcer les 1^{ers} résultats (estimation des effectifs, déplacements...)

- Une zone de quiétude restaurée d'environ 200 ha sur le Massif du Taennchel.

Cette action est l'aboutissement d'un long travail de concertation démarré avant le programme LIFE avec les membres du Club Vosgien. Un APPB est en cours de création sur ce même site.

D'autres mesures, plus localisées, ont été prises par des communes ou des associations de randonneurs et de VTT pour favoriser la quiétude du Grand Tétrás et des autres espèces (pose de barrières pour limiter la pénétration des véhicules motorisés, débalisage de sentiers...).

- 325 forestiers formés sur le martéloscope favorable au Grand Tétrás.

Ces journées co-animées par l'ONF et le GTV ont permis de mettre en pratique le guide de sylviculture « Des forêts pour le Grand Tétrás ». Ce guide spécifique au Grand Tétrás fait partie intégrante du guide de l'ONF « Massif Vosgien : sapin épicéa et pin sylvestre ». Ainsi tous les forestiers du Massif disposent des éléments nécessaires pour appliquer une sylviculture favorable à l'habitat du Grand Tétrás. Le CD-ROM créé par le GTV sur la reconnaissance des espèces forestières sensibles a pu être distribué aux personnes présentes lors de ces formations.

- 2.690 élèves sensibilisés à la préservation des forêts vosgiennes et du Grand Tétrás.

Au total, 125 classes ont répondu à l'appel à projet lancé par le PNR des Ballons des Vosges pour mener un projet éducatif sur les forêts vosgiennes et le Grand Tétrás. Aidés du CPIE des Hautes-Vosges, de la Maison de la Nature des Vosges Saônoises et de ETC...Terra, les enfants de la maternelle au lycée ont pu réaliser des travaux très variés (posters, maquettes, jeux, films, livres...).

- 8 pays autour du Grand Tétrás et de la gestion des forêts.

**Cotisation 2014 :
pour ceux qui
n'étaient pas à
l'assemblée
générale, merci de
pensez à votre
cotisation
(15 euros)!**

Le colloque de clôture du programme LIFE « Les rencontres européennes pour la forêt », organisé en partenariat avec le Pays de la Déodatie fût l'occasion de réunir de nombreux spécialistes du Grand Tétrás et de la forêt. Ainsi des partenaires venus d'Espagne, d'Ecosse, de Suisse, d'Allemagne, du Luxembourg, de Finlande et de Suède ont pu découvrir le massif vosgien et les actions que l'on mène en faveur du Grand Tétrás et des vieilles forêts.

La fin du programme LIFE+ ne signifie bien évidemment pas la fin des actions en faveur du Grand Tétrás et des forêts ! Un plan d'action « post-LIFE » doit être envoyé à la Commission Européenne qui veut s'assurer de la pérennité des actions du LIFE.

Le comité d'organisation du colloque "Naturalité des eaux & des forêts" (Chambéry 2013) vous propose les actes numériques en ligne : <http://www.naturalite2013.fr/programme/>

Pour ceux qui n'ont pas participé ou ceux qui voudraient revoir une intervention, cela correspond au montage vidéo des présentations des plénières. Le résumé des ateliers est également disponible.

A la rentrée de septembre 2014 est attendue la publication des actes finaux sous la forme d'un livre. : <http://www.naturalite2013.fr/evaluation/>

Quelques NOUVELLES

Nous publions ce témoignage concernant les chasses traditionnelles du Tétrás, sous des formes légales ou non, afin de bien montrer qu'au moment où elles s'éteignent, en fait au tournant des années 80, le massif vosgien et, en particulier, certaines zones aujourd'hui quasiment désertées (l'un d'elle étant évoquée dans le témoignage qui suit), comportaient encore des populations de Tétrás jouissant d'une dynamique bien réelle.

Extrait d'un récit d'un véritable « homme des bois vosgien », qui a un sens de l'observation remarquable et qui vient d'ailleurs de raccrocher le fusil pour ne plus se livrer qu'à l'observation ce qui vous permettra de lui pardonner ce qui suit.

« Nous chassions mon père et moi dans le communal de X et à ce titre nous allions souvent dans une parcelle communale au-dessus de Y, laquelle constitue une enclave dans le domanial de Z entre la tête de A et celle de B ; c'était le meilleur coin à Tétrás de toute la région ; à presque chaque traque nous levions coq et/ou poule.

Les coqs plongeaient dans la pente et partaient inmanquablement vers C.

Nous avons chassé les Tétrás jusqu'en 1980.

Un jour entre 1975 et 1980 en redescendant en voiture de A vers B par la piste goudronnée qui alors était ouverte aux voitures, nous avons soudain 6 coqs et poules devant la voiture ; mon père sort comme un furieux, attrape son fusil qu'il avait toujours chargé à l'arrière et fait feu en vain sur ces oiseaux qui avaient déjà eu le temps de s'envoler dans les sapins.

Jusqu'en 1980 nous montions toujours au chant cette fois-ci dans le domanial de Z qui était une fameuse place de chant. Entre 1975 et 1980, j'ai tué 4 coqs.

Après nous avons arrêté de les chasser.

Un an avant la tempête LOTHAR (1999) je suis retourné au chant (sans fusil bien sur) avec un gars de la LPO, nous avons vu et entendu 2 coqs sur A.

En 2002 ou 2003, j'y suis retourné et nous avons entendu un coq.

Pour moi la chute de la population a essentiellement été lié à l'agraining des sangliers qui a été pratiqué à grande échelle dans ces années 90/2000 par l'adjudicataire du domanial et aussi aux trop nombreuses coupes de l'ONF. »

Voilà un témoignage pour nous dire l'importance de la population passée sur ce secteur ouest du massif vosgien.

Merci à M LAROSSEE pour cette communication.

Dérangements hivernaux : suite donnée à l'issue du vote de l'assemblée générale du 8 décembre dernier

Suite aux différents constats de « hors sentiers » effectués dans les zones sensibles fréquentées par les Tétrras en hiver (dans et hors espaces protégés), il a été acté en assemblée générale d'alerter les différents décideurs.

Ci-après des extraits du courrier envoyé :

« Comme rappelé dans le courrier adressé à Messieurs les Préfets du Haut-Rhin et du département des Vosges du 25 mars dernier (voir pièce jointe), la population de Grand Tétrras dans le massif vosgien est actuellement la plus menacée de France.

Les principales causes du déclin de l'espèce identifiées sur son aire de présence sont :

- *la dégradation et la fragmentation des habitats,*
- *les dérangements générés par les activités humaines au cours de l'hiver et du printemps, période dite « sensible » pour l'espèce.*

*La stratégie nationale d'action (2012-2015) en faveur de la conservation de l'espèce, validée par le Ministère de l'Environnement, préconise dans les zones de niveau I (zones fréquentées par l'espèce) pour stopper le déclin de l'espèce à court terme et permettre une augmentation de la survie des adultes, d'agir **en premier sur la préservation de la quiétude et l'augmentation de la survie des adultes.** En parallèle, des actions de conservation ou d'amélioration de l'habitat sont préconisées.*

Le contexte pour des actions d'amélioration de l'habitat n'a jamais été aussi favorable que ces 3 dernières années :

- *sylviculture pro Tétrras (ainsi que l'application depuis longtemps dans certaines zones de la Directive Tétrras de l'ONF)*
- *mise en place d'ilôts de vieillissement développés notamment dans le cadre du programme LIFE+ (qui se termine cette année) porté par les Régions Lorraine et Alsace et dans le cadre de Natura 2000.*
- *réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat au travers de Natura 2000 mais également dans le cadre du programme FIBRE (2013-2015) financés par le Ministère de l'Ecologie.*

Ainsi, après avoir mis l'accent sur l'amélioration ou la restauration de l'habitat, il est urgent de s'atteler aux problèmes de dérangement.

Dans la Réserve naturelle du Grand Ventron, depuis 2 ans, les effectifs de coqs chanteurs contactés sur la place principale sont fortement à la baisse. Un seul coq contacté sur la place principale en 2013 (malgré de très bonnes conditions météo d'observation) : chiffre le plus bas jamais enregistré depuis le début du suivi. Ce constat n'est pas observé sur les sites qui font l'objet de mesures contre le dérangement et une chute aussi brutale des effectifs au chant n'est observée que sur ce massif.

*Dans cette réserve, durant l'hiver 2013, les sorties du GTV avaient permis de constater le passage sur les zones d'hivernage connues de groupes en raquettes et en ski de randonnée hors des chemins balisés et **dans les peuplements forestiers.** C'est la deuxième année où le passage **en groupe** hors sentiers (ce ne sont désormais plus des sorties ponctuelles liées à quelques individus qui sont observées) sur les sites sensibles est observé.*

C'est pourquoi, fort de ce constat inquiétant pour l'avenir de plusieurs noyaux de la population de Grand Tétrras, le Groupe Tétrras Vosges, réuni en Assemblée Générale le 14 décembre dernier à Cleurie (88), a souhaité que vous soit adressé un signal d'alarme quant à la situation préoccupante de cette espèce sur le massif.

Il devient nécessaire que soient organisées des réunions de concertation entre les différents partenaires pour travailler conjointement sur une réorganisation de la fréquentation dans les zones les plus sensibles du massif vosgien. La

La première rencontre du réseau LPO/ONF "Petites chouettes de montagne"

s'est tenue les 9 et 10 novembre 2013 à Sarrebourg. Elle a réuni environ 120 participants des Vosges, du Jura, du Massif central, des Alpes, des Pyrénées et même d'Allemagne, de suisse et de Belgique.

Le but de la rencontre était de partager les connaissances acquises par les uns et les autres sur la Chouette de Tengmalm et la Chevêchette d'Europe. Les thèmes abordés concernaient surtout l'évolution des populations et les méthodes de suivi, mais aussi la biologie de reproduction, les comportements, l'alimentation et bien sûr les mesures de conservation !

Il apparaît clairement que la Chevêchette d'Europe est en progression aussi bien dans les Vosges que dans le restant du pays et les pays voisins, alors que la Chouette de Tengmalm semble en régression.

Pour plus de renseignement, voir : <http://rapaces.lpo.fr/chevette-tengmalm>

Toute personne souhaitant participer au groupe de travail est invitée à prendre contact avec le responsable vosgien : Yves Muller, 32 rue des chalets, 57230 Eguelshardt. Email : yves.muller@lpo.fr

démarche opérée sur le massif du Taennchel sous l'égide du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges en collaboration directe avec le Club Vosgien et les différents acteurs du programme LIFE+ étant un exemple réussi de concertation. La possibilité de mise en place en forêts domaniales, ainsi que dans certaines forêts communales selon l'avis du propriétaire, de l'Arrêté L212-2 du nouveau Code Forestier et R212-4 interdisant la sortie des chemins, pourrait également être étudiée. Cet arrêté a déjà été pris sur la Réserve Biologique Domaniale des 2 Lacs (68) et sur la forêt des Hospices de Nancy (88).

Par la présente, nous vous demandons de prendre (ou faire prendre) toutes les mesures nécessaires pour limiter le dérangement au cours de la période sensible (de janvier à juin) dès que possible, dans toutes les zones de présence du Grand Tétrás qui ne font pas déjà l'objet de mesure (cela représente quelques milliers d'ha, soit moins de 5 % de la forêt du massif vosgien).

En orientant mieux la fréquentation du massif, c'est toute la faune sensible qui s'en trouvera préservée, le Grand Tétrás n'étant que l'espèce phare.

En espérant très sincèrement une suite concrète à cette requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations les meilleures
..... »

Exemple de mesures prises chez nos voisins suisses :

Mesures de protection

Afin que les coqs de bruyère puissent se maintenir en Suisse, les mesures de conservation et de gestion de la physionomie de l'habitat doivent être accompagnées de restrictions d'utilisation des zones sensibles afin de minimiser le dérangement, en particulier hivernal. Les mesures correctives dépendant avant tout du contexte local, nous ne formulons ici que des recommandations générales. De manière globale, il faut éviter l'implantation d'infrastructures touristiques dans les habitats clefs de ces deux espèces. Lorsque de tels secteurs sont malgré tout touchés par les activités de loisirs, nous préconisons les mesures suivantes :

- Interdiction générale d'accès dans les principaux refuges d'hivernage.
- Balisage des secteurs où il est interdit au public de quitter les voies de randonnée afin d'assurer l'existence de zones de tranquillité de taille suffisante.

De telles zones de tranquillité hivernale pour la faune sauvage ont déjà été établies dans certaines régions. Ces zones refuges, même si elles ont rarement été définies exclusivement pour les tétras, peuvent leur être profitables. Les skieurs,

sportifs et autres randonneurs doivent être informés sur la localisation de tels refuges et sur le comportement à y adopter. A cette fin, les secteurs doivent être clairement balisés sur le terrain, et les recommandations explicitement formulées sur des panneaux. Afin de favoriser une planification d'excursions respectueuses de la faune sauvage, cette information devrait également figurer sur les cartes, guides (documentation du Club Alpin Suisse) et autres sites internet présentant les itinéraires de randonnée (voir par exemple www.wildruhe.gr.ch pour les zones de tranquillité hivernale pour la faune dans les Grisons). Dans les régions sans concept directeur, des solutions locales simples sont à mettre en oeuvre. Certaines entreprises de sports d'hiver collaborent par exemple avec les gardes-faune et les biologistes afin de marquer distinctement les secteurs de tranquillité. Ces cas exemplaires devraient faire école dans toutes les régions touristiques.

A consulter aussi : <http://www.respecter-cest-protger.ch>

Rappel : selon les sites, la perte d'habitat pour le Grand Tétrás induite par l'évitement des zones dérangées peut être important : de 20 à 40% de l'habitat occupé.

Le changement climatique menace les tourbières

Les tourbières couvrent environ 3 % de la surface de la terre mais stockent environ 30 % du carbone mondial des sols. Ce phénomène concerne plus particulièrement les tourbières à mousses (*Sphagnum*). Les changements climatiques sont susceptibles d'affecter la composition de la végétation des tourbières et par conséquent la capacité de séquestration du carbone à long terme.

Une étude réalisée en Hollande a étudié les impacts des périodes de sécheresse et de la hausse des températures sur la composition de la végétation des tourbières tempérées. L'analyse de la conséquence de différents types de sécheresse combinés à différents scénarios de températures a été réalisée grâce à la modélisation. La possibilité d'évolution de l'état d'une tourbière claire dominée par des mousses vers une tourbière dominée par des arbres a été analysée.

De façon inattendue, ni une diminution progressive de la quantité de précipitations en été, ni l'apparition d'un certain nombre d'étés très secs les uns à la suite des autres n'avaient tendance à faire évoluer la tourbière à mousse vers une tourbière dominée par des arbres. L'augmentation de la biomasse des arbres pendant les périodes de sécheresse n'a pas suffi à déclencher des réactions positives qui maintiennent l'écosystème dans un état de dominance d'arbres après le retour des conditions « normales » de précipitations.

En revanche, l'augmentation de la température déclenche plus facilement l'envahissement des tourbières par les arbres.

Les résultats de l'étude suggèrent que, dans les conditions climatiques actuelles, la végétation des tourbières résiste aux épisodes de sécheresse, mais est très sensible aux augmentations de température. Ce qui indique que le changement climatique futur est susceptible de déclencher des changements de végétation à plus long terme. [C.S.]

Heijmans M.M., van der Knaap Y.A., Holmgren M., Limpens J. [2013]. Persistent versus transient tree encroachment of temperate peat bogs: effects of climate warming and drought events. Global Change Biology
<<http://www.blackwellpublishing.com/journal.asp?ref=1354-1013&site=1>> 19 : 2240-2250 (11 p., 5 fig., 1 tab., 60 réf.).

Réserves intégrales et conservation de la biodiversité : quels sont les effets de la gestion passée ?

L'exploitation intensive des forêts est réputée pour provoquer une dégradation des habitats, principalement en réduisant la diversité des peuplements (homogénéisation des essences cultivées) et en diminuant le nombre de vieux arbres ou la quantité de bois mort. Pour lutter contre ce phénomène, les réserves intégrales sont souvent considérées comme le moyen le plus efficace pour atténuer les effets négatifs de l'exploitation des ressources forestières sur la biodiversité. Cependant, les connaissances actuelles sur l'efficacité de ces réserves sont limitées, particulièrement pour celles qui ont été mises en place récemment.

Dans ce contexte, une étude a été menée dans dix-neuf peuplements de hêtre qui ont connu une gestion très différente. Les forêts ont été classées en trois catégories suivant le degré d'intensité d'exploitation qu'elles ont subi par le passé. Le but des chercheurs était de comparer la diversité associée à chaque forêt. Cette comparaison a été effectuée à travers l'analyse des communautés de champignons présentes sur le bois mort de hêtre.

Les résultats montrent que la diversité augmente au cours du temps dans tous les sites, hormis dans les sites qui ont été exploités précédemment. L'effet de l'exploitation sur la diversité et la capacité d'accueil du milieu est complexe. Les chercheurs avancent toutefois une hypothèse : l'exploitation qui a eu lieu par le passé a supprimé des espèces très spécialisées dans la décomposition du bois, ce qui a provoqué une homogénéisation des communautés dans ces forêts. Les chercheurs soulignent que dans les forêts exploitées,

la communauté de champignons participant aux derniers stades de décomposition du bois mort est très affectée. Cette communauté est néanmoins très importante puisqu'elle joue le rôle d'interface entre la décomposition du bois mort et son intégration à la litière. En d'autres termes, elle participe activement à la restitution des éléments nutritifs au sol. [S.P.]

Halme p., Odor p., Christensen M., Piltaver A., Veerkamp M., Walley R., Siller I., Heilmann-Clausen J. [2013]. The effects of habitat degradation on metacommunity structure of wood-inhabiting fungi in European beech forests. Biological Conservation <<http://www.sciencedirect.com/science/journal/00063207>> 168 : 24-30 (7 p., 5 fig., 2 tab., 49 réf.).

Histoire de bois mort ... par P.Falbet

Lorsque les forêts vieillissent, la biodiversité peut se révéler extraordinaire. **Le cycle total d'une hêtraie sapinière est d'environ 350 ans**, avec une phase de déclin qui peut être très rapide (10 à 20 ans) et « parcellisée » : elle ne vieillit pas partout en même temps, sauf accident climatique grave.

Jusqu'à 100 ans d'inexploitation, la courbe du nombre d'espèces présentes n'augmente pas significativement, mais **après 150 ans, les chiffres explosent !**

A partir de 240 ans d'inexploitation, donc dans le dernier tiers du cycle général de la forêt, la biodiversité est très riche.

A titre d'exemple, connaissez-vous ces mouche-abeilles qui volètent autour de vous dans le potager ? Ce sont des syrphes, grandes pollinisatrices participant à la reproduction de nombreuses plantes mellifères. Jusqu'à 140 espèces de syrphidées ont été dénombrées dans une seule hêtraie sapinière ! Leur micro habitat est lié aux vieux arbres : il correspond à l'intérieur des grosses souches anciennes de hêtres où elles se reproduisent.

Souches, arbres morts sur pied ou cassés par la tempête, troncs ou branches éparses au sol, abritent **une série d'insectes qui y accomplissent leur cycle larvaire.**



© RN de la Massane

La magnifique **rosalie des Alpes**, aux élytres et antennes striées de bleu et de noir, doit disposer durant plusieurs années de **bois mort de hêtre exposé aux rayons du soleil.**

Dans les vieilles forêts, **l'un des moteurs naturels est la perturbation**, qui provoque des trouées de lumière, et donc des refuges parfaits pour cette espèce.

Mais lorsque son habitat disparaît, elle se réfugie dans les piles de bois de hêtre en bord de piste, destinées au sciage.

Dans ces forêts, jusqu'à **la moitié de la totalité des espèces est intimement liée à l'existence du bois mort.**

En forêt de montagne naturelle, le bois mort peut représenter un ratio allant jusqu'à **30% de la masse de bois vivante, contre quelques % en forêt classique.**

Le bois mort abrite une vie organique nécessaire à la formation de l'humus de nos forêts. Les sols sont le socle de la vie de tout l'écosystème. **Véritables filtres aquatiques, ils capturent les métaux lourds, recyclent la matière, conservent les eaux de ruissellement pour les restituer lentement dans les ruisseaux.**

La vie sur terre dépend d'une très, très fine couche d'humus...

Pour rappel :

- Les organismes saproxyliques – du grec sapos, en décomposition et xylos, le bois – dépendent du bois mort, que ce soit en tant qu'abris ou source de nourriture. Ces espèces contribuent à la bonne décomposition du bois et à la production de l'humus forestier. Non seulement parler de biodiversité en forêt ne peut s'envisager sans faire référence à ces organismes, mais ils sont des indicateurs de la qualité biologique des forêts et de leur naturalité.
- Quand on parle de **forêt ancienne**, il y a une notion de continuité forestière et pas forcément de notion d'âge contrairement au terme de **vieille forêt** apporte la notion de maturité.

Projet éolien du Col du Bonhomme

Le Préfet du Haut-Rhin a signé le 19 août dernier un arrêté préfectoral annulant l'autorisation de défrichement donnée le 12 juin 2013.



Dessin : P. Merckle